

Dossier de presse

La Pépinière d'entreprises *Nice Côte d'Azur* célèbre ses 1 an

Sommaire

Communiqué de presse	p. 3
Les points forts de la Pépinière <i>Nice Côte d'Azur</i>	p. 4
Pourquoi soutenir la création d'entreprises	p. 5
Etat des lieux	p. 6
Les 3 composantes au soutien à la création d'entreprises	p. 8
La Pépinière Nice Côte d'Azur en pratique	p. 10
Les services de la Pépinière	p. 11
Présentation des sociétés installées	p. 11
Témoignages de créateurs	p. 14

Communiqué de presse

La Pépinière d'entreprise *Nice Côte d'Azur* fête son premier anniversaire

Jeudi 11 juin 2009 à 11h
Pépinière d'entreprises – Avenue Emmanuel Pontramoli - Nice

Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de *Nice Côte d'Azur*, et Eric Ciotti, Député-Président du Conseil Général des Alpes Maritimes, vous invitent à célébrer les un an de la Pépinière d'entreprise *Nice Côte d'Azur*, implantée au seuil de la future Eco-Vallée.

Cela fait une année, que ce puissant outil de développement économique, entièrement financé entièrement par *Nice Côte d'Azur*, œuvre au soutien de la création d'entreprises, parmi les autres dispositifs complémentaires déjà soutenus par la communauté urbaine.

La Pépinière *Nice Côte d'Azur* aide de jeunes entreprises et optimise leur taux de réussite en leur proposant : hébergement, accompagnements, mise en relation avec les partenaires appropriés et services partagés à des prix avantageux, favorisant ainsi leur pérennité.

Avec son emplacement stratégique : proximité immédiate de l'aéroport, de l'autoroute A8 et de l'espace dédié à l'opération d'intérêt national Eco-Vallée, la Pépinière, avec ses locaux fonctionnels, est adaptée aux exigences des entreprises d'aujourd'hui.

La célébration de ce premier anniversaire sera l'occasion de découvrir la Pépinière d'entreprises *Nice Côte d'Azur* : catalyseur d'une volonté forte de mettre la création d'entreprises au cœur du développement économique.

Nous vous remercions par avance de votre présence et de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.

Les points forts de la Pépinière Nice Côte d'Azur

La Communauté urbaine *Nice Côte d'Azur* a décidé, en 2008, de créer une pépinière d'entreprises dans la Plaine du Var.

Par ses objectifs, ses missions et sa configuration, cette pépinière, financée à 100% par *Nice Côte d'Azur*, représente un puissant outil de développement économique.

Implantée au seuil de la future Eco-Vallée, elle bénéficie d'une localisation symbolique et stratégique.

🌟 Localisation

La pépinière Nice Côte d'Azur se situe idéalement à proximité immédiate du 2^{ème} aéroport français, de l'autoroute A8 et de l'espace dédié à l'opération d'intérêt national ECOVALLEE.

🌟 Configuration

1 300 m² de locaux neufs, évolutifs et adaptés aux exigences des nouvelles entreprises d'aujourd'hui. La pépinière pourra accueillir une vingtaine d'entreprises, dans un environnement fonctionnel, convivial et propice tant au travail qu'aux échanges entre ses acteurs.

🌟 Missions

L'hébergement de jeunes entreprises,
Un accompagnement généraliste et individualisé,
Une mise en relation avec les partenaires ad hoc,
Des services partagés à prix avantageux.

🌟 Objectifs :

Optimiser le taux de réussite d'entreprises nouvellement créées et créer ainsi de l'emploi.

Pourquoi soutenir la création d'entreprises?

Le soutien à la création d'entreprises est une condition essentielle de bonne santé économique d'un territoire, l'objectif est donc l'augmentation du nombre d'entreprises créées chaque année, et l'amélioration de la pérennité de ces entreprises en axant les efforts sur celles qui ont un fort potentiel de création d'emploi.

Les entreprises soutenues ont un taux de survie supérieur aux autres.

Au niveau national :

- 51% de taux de survie à 5 ans, pour les entreprises non aidées,
- 61,2% pour les créateurs ayant bénéficié d'un accompagnement,
- 59,5% pour les créateurs aidés financièrement,
- 76% pour les entreprises incubées.

La création d'entreprises favorise la création d'emplois.

Au niveau national :

- Les entreprises pérennes, après 5 ans d'existence, emploient en moyenne 3,5 personnes,
- 37% des créateurs d'entreprises sont des demandeurs d'emplois.

La Pépinière d'entreprises s'inscrit parmi d'autres dispositifs complémentaires soutenus par Nice Côte d'Azur :

Solutions d'hébergement des jeunes entreprises

FINANCEMENT ET SUIVI

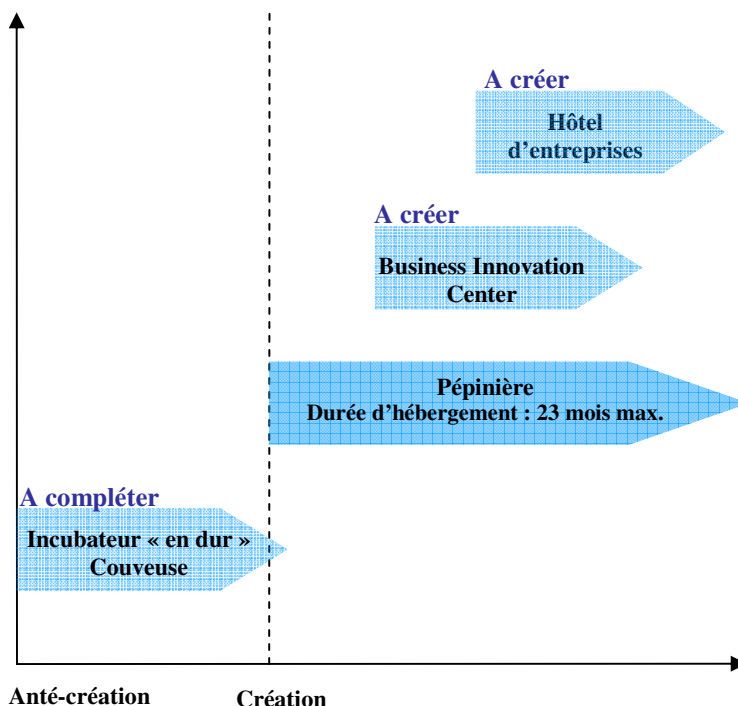
FIER Entreprendre
 PACA Entreprendre

HÉBERGEMENT

Pépinière AVEC (370 m²)
 Pépinière Nice Côte d'Azur (1300 m²)

ACCOMPAGNEMENT

ACEC - Boutique de Gestion
 IRCE
 Incubateur PACA-EST
 CCI / CMA



Etat des lieux

• La création d'entreprises dans les Alpes-Maritimes :

En 2008, **10 400 entreprises** (+ 9% par rapport à 2007) se sont créées dans les Alpes-Maritimes, représentant plus de **27% de la création d'entreprises de la région PACA**.

Ce nombre d'entreprises créées en 2008 représente 4% de la création d'entreprises en France et 3,23% sur les 4 premiers mois de 2009 (**+ 5% par rapport au taux de création moyen français**).

• Le classement de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur :

- La communauté urbaine Nice Côte d'Azur se situe au **3° rang national des agglomérations de + de 500.000 habitants** pour son taux de création d'entreprises.
- En 2008, **4 230 entreprises ont été créées dans le périmètre de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur**, représentant plus de 40% des créations d'entreprises du département.
- A trois ans, le **taux de pérennité de ces entreprises est de 56 à 66%** selon les activités.
- Ce taux de survie est de **78 à 85% pour les créateurs d'entreprises qui ont choisis d'être accompagnés par un des acteurs de la création d'entreprises soutenu par Nice Côte d'Azur**, permettant ainsi à ces entreprises de se développer, de consolider les **emplois créés** et d'en générer d'autres.

• Une insuffisance structurelle :

Les grandes agglomérations françaises sont bien pourvues en pépinières d'entreprises :

- **La région Île-de-France compte 40 pépinières pour 11,5 millions d'habitants** soit 1 pépinière pour 300 000 habitants.
- **Grand Lyon : 10 pépinières pour 1,3 millions d'habitants** soit 1 pépinière pour 130.000 habitants.
- **Lille Métropole : 11 pépinières pour 1,1 million d'habitants** soit 1 pépinière pour 100 000 habitants.
- **Marseille Provence : 5 pépinières pour près de 1 million d'habitants** soit 1 pépinière pour 200.000 habitants.
- **Montpellier agglomération (400 000 habitants) compte 2 pépinières d'une surface totale de 8 800 m²**, une 3ème en construction, 3 hôtels d'entreprises d'une surface totale de 11 000 m² et quatre bâtiments supplémentaires sont en projet (1 000 m² supplémentaires) soit 1 pépinière pour 200 000 habitants.

Nice Côte d'Azur (plus de 500.000 habitants) ne comptait **qu'une seule pépinière** (pépinière « AVEC »), soit 1 pépinière pour plus de 500 000 habitants.

- Située sur le port de Nice, cette pépinière, dont la communauté urbaine est partenaire depuis 2005, est aussi la seule du département.
- Tandis que les pépinières d'Île-de-France proposent en moyenne 2 000 m² de locaux, **'AVEC' ne dispose que de 370 m² de bureaux.**
- Les commercialisateurs immobiliers font état de leurs difficultés à répondre aux demandes de bureaux de moins de 50 m².
- Les centres d'affaires du territoire sont pleins et saturés.
- L'incubateur Paca-Est n'a pas assez de m² dédiés pour loger ses start-up.
- **De nouveaux projets en faveur de la création d'entreprises :**

La pépinière Nice Côte d'Azur est le catalyseur d'une volonté forte et nouvelle de mettre la création d'entreprises au cœur du développement économique, en partenariat fort avec les structures d'aide à la création d'entreprises déjà soutenues financièrement par Nice Côte d'Azur. De nouvelles mesures dans ce sens seront prises dans les mois qui viennent.

Les trois composantes du soutien à la création d'entreprises : financement, hébergement et accompagnement

A. Les solutions de financement soutenues par la communauté urbaine Nice Côte d'Azur

1. FIER Entreprendre : prêts d'honneur aux TPE

- Prêts à taux zéro, entre 1.500 et 30.000 €,
- FIER Entreprendre appartient au réseau national des 240 Plateformes France Initiatives,
- 705 entreprises financées depuis 1998,
- 1.269 emplois induits,
- Taux de survie à 3 ans : 93%.

2. RESEAU Entreprendre PACA : prêts d'honneur et accompagnement aux PME à potentiel de développement

- Prêts à taux zéro et sans garantie entre 15.000 et 50.000 € pour une création et 30.000 à 90.000 € pour une reprise,
- Accompagnement pendant 2 à 3 ans (ou plus si besoins) : accompagnement individuel par un chef d'entreprise en activité et accompagnement collectif,
- RESEAU Entreprendre PACA est une des 38 associations du Réseau Entreprendre national,
- 24 entreprises lauréates en PACA en 2008, 30 lauréats,
- Création de la section Côte d'Azur à Nice fin 2005.

B. Les solutions d'accompagnement soutenues par la communauté urbaine Nice Côte d'Azur

1. ACEC Boutique de gestion

- Facilite le passage de l'idée à la création, par un accueil et un accompagnement ante-crédation,
- Membre du réseau national des boutiques de gestion (400 implantations) depuis 1976,
- 3 200 porteurs de projets reçus en 2006, débouchant sur la création de 511 entreprises dans le 06 et de 835 emplois,
- Taux de survie à 3 ans : entre 78 et 83%.

2. IRCE (Institut Régional de la Création d'Entreprises)

- Accompagne les entrepreneurs par des programmes de formation répondant aux besoins des entreprises, à chaque étape de leur vie (création, reprise, développement, transmission),
- Historiquement implanté à Aix en Provence et soutenu par la Région, l'IRCE a créé une antenne à Nice en 2007,
- 47 participants en 2008 à Nice (27 créateurs, 15 chefs d'entreprise, 5 repreneurs).

3. L'Incubateur PACA Est

- Offre une aide financière, un hébergement (630 m² dorénavant disponibles), des formations-actions, des conseils personnalisés et mutualisés,
- Les incubés ont des projets dans des domaines aussi variés que les télécommunications, l'informatique, la micro-électronique, l'optique, la cosmétique ou les biotechnologies. Tous les projets accompagnés travaillent en étroite collaboration avec la recherche scientifique locale,
- Fait partie des 3 incubateurs académiques en région PACA,
- 73 projets incubés depuis avril 2001, ayant débouché sur la création de 48 entreprises et de 292 emplois directs dans le 06 et le 83,
- Survie de 82% des entreprises à + de 5 ans.

La Pépinière Nice Côte d'Azur en pratique

Foire aux questions

A qui s'adresse la Pépinière ?

Aux entreprises créées et immatriculées depuis moins de 36 mois :

- intervenant notamment dans les filières prioritaires : TIC, santé, développement durable, services à valeur ajoutée pour le tourisme...
- annonçant un potentiel de création d'emplois (business plan prévoyant la création d'au moins trois emplois dans les 3 ans suivant la création).

NB : pour les entreprises non encore créées, avec accord du Comité d'Agrément, l'attestation de dépôt du dossier d'immatriculation au greffe permettra au créateur de signer sa convention d'hébergement.

Comment procéder ?

La Communauté Nice Côte d'Azur publie des annonces dans la presse afin de faire connaître l'existence de la pépinière d'entreprises et sensibiliser les créateurs d'entreprises à l'opportunité qui leur est offerte de bénéficier des services liés à cette structure. Les candidats doivent alors suivre un parcours qui aboutit au passage devant un Comité d'Agrément.

Comment les entreprises sont-elles sélectionnées ?

- Le Comité d'Agrément comprend 14 membres, dont deux représentants de *Nice Côte d'Azur*, la directrice de la pépinière et un représentant de chaque partenaire de la création : CCI NCA, FIER Entreprendre, Réseau Entreprendre PACA, l'Incubateur PACA-Est, l'IRCE, l'ACEC, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Ordre des Experts Comptables, l'Association des Avocats en Droit des Affaires, la Chambre des Jeunes Dirigeants, la Fédération Française des Banques.
- La présidence du Comité d'Agrément est assurée par un représentant de Nice Côte d'Azur,
- Ce Comité a pour mission de sélectionner des entreprises selon des critères humains, économiques, stratégiques, juridiques et financiers à l'aide d'une grille d'évaluation qui est remplie par chaque membre du Comité d'Agrément,
- Le Comité d'Agrément joue également un rôle de préconisation d'accompagnement, de prestations et de recommandations sur des points de vigilance du projet et/ou du créateur.

Quel est le délai pour intégrer la pépinière Nice Côte d'Azur ?

- Il faut compter de deux à plusieurs semaines de préparation du Comité d'Agrément, selon l'état d'avancement du Business Plan,
- Il y a un Comité d'Agrément toutes les 6 semaines environ,
- L'avis du Comité d'Agrément est obtenu le jour même,
- La signature des conventions d'hébergement et d'accompagnement, et donc l'emménagement, peuvent se faire dans les jours qui suivent le Comité.

Les services de la Pépinière Nice Côte d'Azur

Les services partagés obligatoires

- **Accompagnement généraliste et collectif** : rencontres, échanges entre créateurs, animations / formations collectives mensuelles, revue de presse ciblée.
- **Accès libre à la salle de documentation** : journaux locaux et nationaux, documentation technique (juridique, commerciale, RH, comptable, financière, managériale, etc.).
- Accès aux **espaces communs** et amortissement des **équipements partagés**

Les services partagés facultatifs

- **Location de salle**
- **Location de vidéoprojecteur**
- **Secrétariat**
- **Reprographie**
- **Fax**

Présentation des sociétés installées

- ❖ **TECHNO BAIN**, dirigée par Emmanuel DUFOR qui rénove les baignoires en quelques heures par superposition de coque encastrable ou les transforme en douches par économie ou pour des raisons de mobilité réduite.. Il occupe un bureau de 17 m².
- ❖ **ZELYA ENERGY**, créée par Florie MAZZORANA qui offre du conseil technique et financier spécialisé sur le marché de l'énergie (gaz, électricité, centrales de production éolienne, photovoltaïque, biomasse, etc.) essentiellement pour les entreprises qui font des investissements à l'étranger. Trois personnes occupent deux bureaux d'une surface totale de 28,5 m².

- ❖ **TOXIC COMMUNICATION**, dirigée par Frank DONZELLI qui édite un magazine mensuel gratuit, 100% MOTEUR, financé par les annonceurs, dédié au monde des loisirs mécaniques : auto, moto, jet, quad. 4 personnes occupent 2 bureaux d'une surface totale de 31 m².
- ❖ **VISIOSCOPIE**, créée par Daniel ALECH qui développe et commercialise des logiciels couvrant l'ensemble des besoins informatiques des cabinets de radiologie et des services de radiologie des hôpitaux et cliniques : gestion du cabinet, imagerie, télé-radiologie. 9 personnes occupent 3 bureaux communicants d'une surface totale de 72 m².
- ❖ **WECO FRANCE**, dirigée depuis fin 2007 par Nicolas GAUDIN qui importe et distribue des composants pour la modernisation et la sécurisation des ascenseurs. La société développe et met également au point de nouveaux composants pour les ascensoristes (écrans LCD, téléphones, etc.). Son arrivée à la pépinière a permis l'embauche immédiate d'un magasinier lui permettant un développement qui a débouché sur deux autres embauches début 2009. Cinq salariés occupent 45 m² de bureaux ainsi que l'atelier de la pépinière.
- ❖ **EUPHOSENCIA**, dirigée par Emmanuelle FALZONE qui édite un magazine bimestriel, COCOON-IN, vendu en kiosque et distribué gratuitement à une cible privilégiée dont la thématique et le positionnement sont le luxe et le bien-être. Un numéro spécial Côte d'Azur est en préparation pour juin 2009. Son équipe occupe un bureau de 16 m².
- ❖ **LIVEPEPPER**, dirigée par Antoine MONNIER (création issue de l'incubateur Telecom Paris, à Sophia), qui a développé et commercialise un logiciel permettant aux commerçants d'avoir leur site Internet pour présenter, prendre des commandes ou vendre en ligne leurs produits pour quelques euros par mois. Trois personnes occupent un bureau de 23 m².
- ❖ **BUSINESS GROOM**, dirigée par Chrystel LARQUIER est une conciergerie d'entreprises qui offre aux chefs d'entreprises, moyennant un abonnement, de prendre en charge les tracasseries quotidiennes : pressing, administratif personnel, interventions diverses au domicile, etc..) de leurs salariés afin d'améliorer la productivité et de les fidéliser au sein de leur entreprise. Les prestataires choisis proposent des tarifs avantageux et s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Deux personnes travaillent dans un bureau de 16 m².
- ❖ **A VOTRE SERVICE**, dirigée par Philippe GODIGNON, est une société qui propose dépannage et réparation en tout genre pour les particuliers et les professionnels gérant des parcs immobiliers. Le concept est basé sur une tarification unique, déplacement compris, donc sans surprise, et sur une multi-compétence des cinq techniciens actuels. La gestion de sa société est faite dans un bureau de 22 m² et un petit local de stockage lui permet d'entreposer les outils.

-
- ❖ **OCEANIC FRANCE**, créée en janvier 2009 par Marc-Antoine BAUDART, est une société de distribution de marques en exclusivité sur la France et les DOM-TOM d'équipements pour la plongée sous marine. L'originalité du concept permet aux cibles de la société (distributeurs, mais surtout centres de plongée) de trouver tout leur matériel chez le même fournisseur ainsi que des kits de formations adaptés à tous les niveaux et au pays de la pratique (langue et spécificités règlementaires). Trois personnes occupent 3 bureaux d'une surface totale de 56 m² et un atelier de SAV.
 - ❖ **AUDACIA EDITIONS**, dirigée par Marie-Laure CAZAUX, est une société d'édition de livres régionaux (patrimoine régional culturel) et de livres d'entreprises (patrimoine régional économique). La première cible a fait l'objet de 5 ouvrages parus en 2008. La seconde cible est celle qui est développée en 2009 auprès des PME-PMI régionales, collectivités locales, fondations, acteurs économiques, fédérations professionnelles, etc. Un livre sur les 40 ans de Sophia Antipolis est en cours de préparation.
 - ❖ **DELTASUN**, dont le gérant est Xavier THOMAS TEYSSIER associé à 3 autres cofondateurs. La société commercialise et pose des installations photovoltaïques sur des maisons individuelles et des locaux professionnels. Le concept des associés est fondé sur le conseil et l'accompagnement des personnes souhaitant investir dans cette démarche développement durable : toutes les étapes administratives (autorisations) et financières (dossier de financements bancaires et de demande de subvention) peuvent être assurées par DELTASUN.

Témoignages de créateurs à la Pépinière Nice Côte d'Azur

Chrystel LARQUIER – BUSINESS GROOM

« Depuis que j'ai intégré la pépinière Nice Côte d'Azur (Janvier 2009), j'ai vraiment la sensation d'avoir rompu la solitude qui me pesait en travaillant de chez moi.

Je peux à tout moment frapper à la porte de mon voisin pour lui demander des conseils ou partager les expériences riches et constructives de chacun. J'apprécie également énormément de pouvoir prendre une pause déjeuner en compagnie des autres créateurs ou des membres de la pépinière.

La réactivité et la compétence de la Directrice de la pépinière m'a permis à plusieurs reprises de valoriser mon offre commerciale, de me structurer et de trouver des réponses aux questions multiples de la création et du lancement d'une activité.

Enfin, la pépinière m'a mise en réseau et m'a permis de décrocher des rendez-vous avec des contacts, des institutions ou des Entreprises que je n'aurai pas eues seule.

Pour moi, la pépinière Nice Côte d'Azur se qualifie en ces termes : soutien moral; soutien intellectuel; soutien financier; réseau; convivialité. »

Gilles AMAT - TOXIC COMMUNICATION

« La pépinière est une très bonne initiative est très bien dirigée, elle manquait dans notre secteur géographique. Elle nous apporte une dynamique et un confort en termes d'infrastructure plus que privilégiée. Une écoute, des conseils, un réseau et un savoir faire plus que qualifié de la part des personnes qui nous encadre. Un accompagnement incontournable pour une jeune entreprise. En espérant que cette initiative grandira et permettra à d'autres futurs entrepreneurs de bénéficier de ces nombreux et précieux avantages pour lancer et réaliser leurs projets ce qui permettra pour autant de promouvoir les entreprises locales sur le tissu économique local, national voir international. Un mot pour terminer : Merci. »

Emmanuelle FALZONE – COCOON-IN

« Etre à la pépinière est une grande chance pour nous. Cela nous permet de ne pas être isolés et d'échanger avec d'autres créateurs d'entreprises sur nos problématiques et les solutions que nous avons pu mettre en place. Nous nous recommandons même des clients, parfois. Je n'ai qu'un regret : être obligée de partir au bout de 23 mois ! »

Marc-Antoine BAUDART – OCEANIC France

« La Pépinière a facilité le démarrage de mon entreprise en offrant la possibilité d'occuper des bureaux pré-équipés en câblage et mobilier. J'ai de plus trouvé sur place des surfaces techniques et de stockage adaptées à nos besoins initiaux. Les contacts humains entre jeunes créateurs sont dynamiques, conviviaux et motivant. La structure assure un flux d'informations pertinentes, préserve de l'isolement et ouvre sur un réseau relationnel. »

Marie-Laure CAZAUX – AUDACIA EDITIONS

« Du soutien
De l'échange
Des idées
Un réseau

En d'autres termes, je peux dire que la pépinière est le port d'attache de mon entreprise pour la navigatrice intrépide et audacieuse que je suis. »

Daniel ALECH – VISIOSCOPIE

« Visioscopie, après quatre ans de recherche et développement, entre en phase de commercialisation de son offre produit grâce à un réseau de partenaires distributeurs à l'échelle nationale. L'intégration au sein de la Pépinière d'Entreprise Nice Côte d'Azur permet de gérer avec souplesse cette nouvelle phase cruciale pour la vie de la société. En effet, la Pépinière apporte à la fois un cadre de travail agréable et fonctionnel, ainsi qu'un ensemble de services et d'accompagnements. Ce nouvel environnement enrichit la jeune société d'une émulation dynamisante et propice à une croissance sereine. »